

Par Nicole Maestracci, présidente de la FNARS

Nous venons de consacrer notre Université d'automne au renouvellement du Projet fédéral de la FNARS, le texte qui doit nous servir de « colonne vertébrale » pendant les cinq prochaines années. Parmi les nombreux sujets débattus, l'un d'entre eux a émergé : la question de la place faite aux usagers - personnes accueillies ou accompagnées - et la nécessité de les associer à nos réflexions.

Nous en parlons depuis de nombreuses années, depuis la loi 2002-2, pour être précis, puisqu'elle nous fait obligation de les associer à différents niveaux de décisions dans les structures. Mais peut-être n'avons-nous pas suffisamment pris conscience des difficultés rencontrées par certains de nos adhérents pour avancer dans cette voie, ni de l'ampleur de leurs réserves.

Parmi les arguments mis en avant pour freiner la participation des usagers, la question de la représentativité a été à juste titre posée : le représentant d'usagers est-il réellement représentatif ou ne représente-t-il que lui-même ? Cependant et tout d'abord, ces usagers sont élus par leurs pairs au sein des conseils de la vie sociale de sorte que si le problème de leur représentativité peut se poser, il n'est pas plus important que pour bien d'autres élections. Ensuite, cette question, lorsque nous le voulons, nous savons la traiter. Nous le savons : la Conférence de consensus « *Sortir de la rue* » n'aurait pas eu le même impact si elle n'avait pas associé les personnes sans abri. Bien sûr, celles-ci n'étaient « a priori » représentatives que d'elles-mêmes, bien sûr, elles portaient des témoignages et des avis personnels. Mais leur parole valait parce que ces personnes étaient sollicitées en tant qu'« experts » (au même titre que des sociologues, anthropologues, économistes). Personne ne s'est exprimé à leur place. Pas plus les directeurs de centres d'hébergement que les universitaires.

Nous avons su également associer les usagers à certaines de nos manifestations récentes : le congrès des 50 ans à Strasbourg, les Journées du travail social à Nice. Certes, nous ne savons pas toujours comment faire et quoi faire de cette parole des usagers. Mais, les problèmes rencontrés pour inventer les moyens et les modalités concrètes, qu'il ne faut pas nier, empêchent de poser le principe même de la participation des usagers à nos instances.

Nous devons aller de l'avant. Nous devons savoir écouter les personnes accueillies, reconnaître leur capacité à analyser la société, les politiques publiques, le fonctionnement de nos établissements et nos pratiques professionnelles et en tirer les conséquences. Nous devons les considérer non pas en tant que simple « usager » d'une structure, d'un dispositif, d'un établissement, mais en tant que citoyen à part entière avec l'ensemble des droits et des devoirs qui s'y rattachent.

D'autres secteurs confrontés aux mêmes enjeux ont su avancer plus vite que nous : le secteur du handicap, le secteur de la toxicomanie, le milieu hospitalier. La FNARS doit suivre le même chemin et cela passe par la création d'associations d'usagers que nous devons soutenir. Compte tenu de notre organisation fédérale, cela veut dire que chacune de nos associations régionales doit aider les usagers à s'organiser en collectif pour mettre en place une véritable représentation, au niveau régional comme au niveau fédéral. A quelques semaines des Rencontres de Caen, il s'agit d'une exigence majeure pour une fédération qui a pour ambition de répondre au mieux aux besoins des plus démunis.